

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 21/026/2007 – ÉFAI

14 novembre 2007

AU 305/07 Homicide illégal / Craintes pour la sécurité / Détention arbitraire / Craintes de mauvais traitements

AUTORITÉ PALESTINIENNE la population civile de la bande de Gaza

Le recours injustifié à la force meurtrière par la police dépendant du gouvernement de facto du Hamas dans la bande de Gaza le 12 novembre s'est soldé par l'homicide illégal d'au moins six manifestants et personnes qui se trouvaient simplement sur les lieux, dont un enfant et un homme âgé. De très nombreuses personnes ont également été blessées, dont plusieurs enfants. Il est à craindre que l'arrestation d'un grand nombre d'opposants politiques par ces mêmes forces ne provoque un nouveau regain de la violence politique et ne mette encore plus en péril la sécurité de la population civile.

Le 12 novembre, les forces de police du Hamas ont riposté avec des balles réelles aux jets de pierre de sympathisants du Fatah, le parti dirigé par le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, qui avaient organisé une marche à Gaza pour commémorer le troisième anniversaire de la mort de l'ancien président et leader du Fatah, Yasser Arafat. Des policiers en uniforme et des hommes armés en civil ont été vus en train de frapper des manifestants et de tirer en l'air et sur la foule. Certains manifestants ont été vus en train de jeter des pierres en direction des policiers, mais la très grande majorité de ceux qui manifestaient n'ont pas eu recours à la violence. Les allégations de responsables du Hamas selon lesquelles des hommes armés du Fatah auraient tiré sur des policiers n'ont pas pu être confirmées et il apparaît clairement que la police du Hamas a fait un usage excessif et injustifié de la force meurtrière.

Une grève générale a été déclenchée à Gaza pour protester contre ces homicides et les arrestations de manifestants. Il est à craindre que de nouvelles manifestations donnent de nouveau lieu à un usage excessif de la force et ne se soldent par de nouveaux homicides, de nouvelles blessures et de nouvelles arrestations arbitraires. Il est à craindre également que les personnes détenues ne soient torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Les arrestations arbitraires de manifestants, d'opposants politiques et de personnes critiquant le Hamas sont devenues de plus en plus fréquentes au cours des derniers mois dans la bande de Gaza. Les personnes arrêtées sont systématiquement rouées de coups, torturées et maltraitées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les événements du 12 novembre n'étaient pas les plus graves depuis que le Hamas a établi par la force un gouvernement de facto dans la bande de Gaza en juin dernier. Les affrontements armés entre les forces du Hamas et des hommes armés d'autres factions politiques ainsi que les homicides et les attaques contre des civils par des individus armés se sont multipliés au cours des trois derniers mois. Parallèlement, les forces du Hamas ont souvent attaqué des militants et des manifestants du Fatah, ainsi que des journalistes couvrant ces événements.

Les tensions entre le Fatah et le Hamas n'ont cessé d'augmenter depuis janvier 2006, après que le Hamas a remporté une majorité de sièges aux élections législatives, battant le Fatah, parti au pouvoir depuis la création de l'Autorité palestinienne, il y a plus de dix ans. Les affrontements armés entre les forces de sécurité du Fatah et du Hamas, et leurs milices alliées, se sont multipliés, alors qu'échouaient plusieurs tentatives en vue de constituer un gouvernement d'union nationale. Les tensions politiques sont aggravées par la pauvreté et le désespoir grandissants d'un million et demi d'habitants de Gaza et les répercussions des sanctions économiques imposées au gouvernement du Hamas par Israël et la communauté internationale. Après une vive flambée de violence au début de l'année 2007, le Fatah et le Hamas ont formé en mars un gouvernement d'union nationale avec d'autres partis et des personnalités indépendantes. La lutte pour le pouvoir entre le Fatah et le Hamas a alors de nouveau pris la forme de confrontations

armées. En juin, le Hamas a fini par prendre le contrôle de toutes les installations des forces de sécurité dominées par le Fatah et des autres institutions de l'Autorité palestinienne à Gaza. Ce mouvement a été suivi d'un bouclage inédit par Israël et de sanctions internationales, qui ont provoqué une crise humanitaire et aggravé considérablement les conditions de vie déjà difficiles du million et demi de Palestiniens qui vivent à Gaza.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- condamnez le fait que le 12 novembre six manifestants et personnes qui se trouvaient sur les lieux, dont un enfant et un homme âgé, ont été tués illégalement et de nombreuses autres personnes, dont des enfants, blessés ;
- condamnez le recours à une force excessive, y compris une force meurtrière injustifiée, contre les manifestants par la police et des hommes armés affiliés au Hamas ;
- dites-vous vivement préoccupé(e) par l'arrestation arbitraire de nombreux manifestants et personnes soupçonnées de s'opposer au Hamas ou de le critiquer ;
- demander aux dirigeants du Hamas à Gaza de prendre immédiatement des mesures pour faire en sorte que leurs troupes et leurs hommes armés n'aient plus recours à la force meurtrière contre des manifestants ni aux attaques contre les personnes soupçonnées de s'opposer au Hamas ou de le critiquer ;
- demandez aux dirigeants du Hamas à Gaza d'enquêter de toute urgence sur ces événements et de suspendre immédiatement de leurs fonctions les personnes soupçonnées d'être responsables d'homicides et d'autres agressions contre les manifestants ; il faut que ces personnes soient tenues de rendre des compte ;
- demandez aux dirigeants du Hamas à Gaza de libérer immédiatement les personnes arbitrairement arrêtées le 12 novembre et à l'occasion d'autres événements, et de veiller à ce que les personnes détenues ne soient pas torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

APPELS À :

Leader du Hamas :

Isma'il Abd al Salam Ahmad Haniyeh
 Hamas leadership in Gaza
 Gaza Strip, Autorité palestinienne

Fax : +972 (ou 970) 8 288 4815

Formule d'appel : *Dear Mr Haniyeh, / Monsieur,*

Leader du Hamas à Gaza :

Dr Mahmoud Khaled Zahar
 Hamas leadership in Gaza

Fax : 972 (ou 970) 8 286 8971

Formule d'appel : *Dear Dr Zahar/Monsieur,*

Leader du Hamas à Gaza :

Mr Sa'id Muhammad Sha'aban Siyam
 Hamas leadership in Gaza

Fax : +972 (ou 970) 8 288 1994

Formule d'appel : *Dear Mr Siyam / Monsieur,*

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 26 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.